

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Jeudi 26 Octobre 2017

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 7.1, 7.2, 7.3

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h15.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU (à partir du 7.1), M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 5.1), Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE (à partir du 7.3), M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI (à partir du 7.3), Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT (à partir du 5.2), M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE (à partir du 7.1), M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN (à partir du 7.2), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF,

Etaient absents : M. Dominique SCHAUSS, M. Yoran DELARUE, M. Bernard GAVIGNET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal ROUTHIER, M. Michel JASSEY, M. Thierry MORTON

Secrétaire de séance : M. Michel LOYAT

Subvention au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Doubs pour la fête de la randonnée et l'inauguration du GR® 145 / Via Francigena

Rapporteur : Jean-Yves PRALON, Vice-Président

Commission : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Inscription budgétaire	
BP 2017 et PPIF 2017-2021	Montant prévu au budget 2017 : 739 362 €
« Promotion touristique du Grand Besançon »	Montant de l'opération : 500 €

Résumé :

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Doubs (CDRP25) a sollicité le Grand Besançon pour sa fête de la randonnée qui a eu lieu le 24 septembre dernier aux Auxons et à Cussey-sur-l'Ognon et dont l'événement marquant a été l'inauguration du tronçon du GR®145 matérialisant l'itinéraire européen de la Via Francigena dans sa portion traversant le département du Doubs.

Il est proposé d'accorder une subvention de 500 € pour cette manifestation qui a contribué à la valorisation de cet axe d'itinérance d'envergure européenne traversant notre territoire.

I. Inauguration du GR® 145 Via Francigena par le CDRP25

Le CDRP25 a assuré la matérialisation de l'itinéraire pédestre de la Via Francigena homologuée GR® 145 dans sa portion traversant le département du Doubs, dont le territoire du Grand Besançon. Cette matérialisation s'est traduite par l'obtention des autorisations de passage auprès des propriétaires via conventionnement, les aménagements et le balisage de l'itinéraire.

La Via Francigena (« la route qui provient de France ») est un chemin de pèlerinage allant de Canterbury (Royaume-Uni) à Rome (Italie). Il traverse le Doubs de Cussey-sur-l'Ognon dans le Doubs jusqu'aux Fourgs.

Le 24 septembre dernier, le CDRP25 a organisé aux Auxons et à Cussey-sur-l'Ognon la fête de la randonnée, dont le temps fort a été l'inauguration officielle de ce parcours pédestre.

L'association souhaitait via l'inauguration officielle du GR®145/Via Francigena valoriser et développer cet axe d'itinérance touristique.

Cette inauguration, qui s'est déroulée à Cussey-sur-l'Ognon, commune où débute la Via Francigena dans le Doubs, a eu lieu en présence du Président de la Fédération Nationale de Randonnée Pédestre, d'un représentant du Département du Doubs, de Monsieur Michel JASSEY représentant le Grand Besançon et des élus du territoire. Une plaque commémorative a été apposée pour l'occasion.

Outre cette inauguration, cette journée consacrée à la randonnée pédestre a également fêté les 70 ans des GR® de la Fédération Nationale et les 20 ans du CDRP25. Trois circuits de randonnées ont été proposés au départ des Auxons (une randonnée santé de 5 km, un circuit familial de 8 km avec retour en bus au point de départ et une boucle de 16 km en majorité sur le parcours du GR®145) ainsi que deux expositions sur les 70 ans des GR® et les 20 ans du CDRP25.

Le budget prévisionnel de la manifestation du 24 septembre portée par le CDRP se montait à 5 000 €, répartis entre frais et outils de communication et réception (plaque commémorative, pot, flyers, ...), frais d'organisation des randonnées (ravitaillement, balisage, transport) et d'expositions.

Le plan de financement prévisionnel du CDRP25 était le suivant :

Subvention Département 25	500 €
Subvention Région BFC	500 €
Subvention CAGB	500 €
Partenariats privé/sponsors	1 800 €
Auto financement	1 700 €
TOTAL	5 000 €

Un bilan de la manifestation sera adressé à la CAGB.

II. Intervention proposée du Grand Besançon

Cette manifestation autour de la randonnée pédestre et de l'inauguration de la Via Francigena apparaît totalement en phase avec la volonté du Grand Besançon à la fois de développer les sports de nature sur son territoire et de valoriser les axes d'itinérance touristique qui le traversent et sont source de retombées économiques intéressantes.

Cet itinéraire pédestre européen présente en effet pour le Grand Besançon, qu'il traverse du Nord au Sud, un réel potentiel de développement touristique, au regard notamment de la proximité avec la Suisse et l'Italie où l'itinéraire est déjà très valorisé (itinéraires pédestre et à vélo proposés, commercialisation par des tours opérateurs, guides...). Un reportage de la télévision italienne (RAI) sur le thème de la Via Francigena tourné en partie à Besançon en juillet est ainsi à mentionner.

En termes d'offre touristique sur notre territoire, la Via Francigena apparaît, complémentaire à l'Eurovélo6. Cet autre itinéraire de dimension européenne, cyclable celui-ci, et couplé avec le parcours fluvial sur le Doubs, traverse notre territoire, du Sud-Ouest au Nord-Est. Ces deux itinéraires européens se croisent ainsi à Besançon.

Le potentiel que représentent ces axes d'itinérance douce a d'ailleurs bien été mis en avant lors des ateliers participatifs relatifs à l'élaboration de notre schéma de développement touristique.

Aussi, au regard de la convergence des objectifs entre le CDRP25 et le Grand Besançon, il est proposé de répondre favorablement à la demande de subvention de 500 € du CDRP25 pour l'organisation de cette fête de la randonnée du 24 Septembre.

Les crédits seront prélevés sur la ligne « Promotion touristique du Grand Besançon » du budget tourisme (chapitre 6574).

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 500 € au CRRP25 (comité départemental de la randonnée pédestre du Doubs).

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Préfecture du Doubs

Reçu le 07 NOV. 2017



Contrôle de légalité

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0